



la
cgt

RASSEMBLÉ·ES

LA REVUE DE L'UNION FÉDÉRALE DES CADRES, PROFESSIONS TECHNICIENNES ET INTERMÉDIAIRES
UFICT-CGT SERVICES PUBLICS TRIMESTRIEL · JUIN 2026 · N° 5

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE 2026

Redonnons du sens à nos responsabilités !

Interview

Le défi est
de redonner
du sens au vote

Cahier revendicatif 2026

Pour remettre
le service public
au cœur des débats

Nouveau sociomètre

Stop au temps de
travail invisible
des ICTAM

Des luttes en territoire

L'UFICT-CGT
se réinstalle dans
le paysage syndical
de la Ville de Pantin

ÉDITO

Redonner du sens à nos responsabilités

Du 3 au 10 décembre 2026, près de six millions d'agent-es de la Fonction publique seront appelé-es à élire leurs représentant-es dont 590 000 agent-es de catégorie A, B et maîtrise voteront pour les Comités Sociaux Territoriaux (CST), les Commissions Administratives Paritaires (CAP) et les Commissions Consultatives Paritaires (CCP). Pour les ingénieur-es, cadres, technicien-nés et agent-es de maîtrise de la Fonction publique territoriale (ICTAM), ce rendez-vous dépasse largement le cadre d'une échéance électorale. Il pose une question essentielle : quelle place voulons-nous donner au service public, à l'expertise professionnelle et à l'intérêt général dans une période de profondes transformations ?

Depuis plusieurs années, les collectivités territoriales sont confrontées à des politiques d'austérité, à la réduction des effectifs, à la multiplication des réorganisations et à une perte de sens croissante du travail. Dans le même temps, les défis se multiplient : urgence climatique, révolution numérique, développement de l'intelligence artificielle, montée des inégalités et progression des idées d'extrême droite. Les ICTAM se trouvent souvent en première ligne pour mettre en œuvre les politiques publiques tout en faisant face à des injonctions contradictoires et à une charge de travail toujours plus importante.

Dans ce contexte, le vote ne peut être réduit à une formalité administrative. Comme le rappelle la sociologue Catherine Vincent dans ce numéro, l'enjeu est de redonner du sens à la participation en démontrant que l'action collective demeure un levier indispensable pour défendre les droits des agent-es et améliorer le travail. Alors que progressent les idées d'extrême droite, rappelons que le statut de la Fonction publique est né de la volonté, après Vichy, de garantir une administration indépendante des intérêts particuliers et au service exclusif de l'intérêt général. Les ICTAM, par leur expertise et leur responsabilité dans l'action publique, ont un rôle déterminant à jouer pour faire vivre au quotidien ces principes d'égalité, de neutralité et de justice sociale.

Cette édition de Rassemblé-es s'inscrit pleinement dans cette ambition. Vous y découvrirez le nouveau cahier revendicatif de l'UFICT-CGT, conçu pour remettre le service public au cœur du débat, les dix fiches thématiques qui portent nos revendications pour les ICTAM, ainsi que le nouveau sociomètre permettant de rendre visible le temps de travail invisible. Nous revenons également sur le lancement de la campagne CGT pour les élections professionnelles et sur l'exemple du syndicat UFICT de la ville de Pantin, où l'activité syndicale démontre qu'un syndicalisme de proximité permet de gagner des droits et de reconstruire des collectifs de travail. À quelques mois du scrutin, notre responsabilité est claire : faire vivre partout le débat, porter nos revendications et convaincre que le vote CGT est un choix utile pour les agent-es comme pour l'avenir du service public. Voter et faire voter CGT, c'est garantir d'avoir des représentants qui défendent les intérêts des ICTAM.

Parce que défendre les ICTAM, c'est défendre l'intérêt général, faisons des élections professionnelles de 2026 un temps de mobilisation, de reconquête et d'espoir collectif.

Emmanuelle Polez, secrétaire nationale de l'UFICT-CGT des services publics
Frédéric Parisot, co-animateur du pôle revendicatif

Pour une bifurcation écologique

Éditer, c'est inévitablement polluer. C'est pourquoi l'UFICT-CGT des services publics s'engage à chaque étape de sa fabrication (conception, impression, diffusion) à réduire l'impact environnemental de ses publications (impression sur papier issu de forêts gérées durablement et certifié PEFC – Pan European Forest Certification soit Programme de reconnaissance des Certifications Forestières –, imprimeur certifié Imprimvert, réduction des aplats de couleurs, mises à jour régulières des bases de données...).

Écriture égalitaire

Puisque le masculin ne fait pas le neutre et que les rapports de domination s'expriment aussi dans le langage, la revue *Rassemblé-es* a opté pour l'écriture égalitaire faisant du point médian et de la féminisation des noms tant une pratique démocratique qu'une revendication en acte de la lutte contre le patriarcat.

Revue de l'UFICT-CGT des Services publics

<https://ufict-servicespublics-cgt.fr>

ufict@fdsp.cgt.fr

Directeur-rices de la publication : Emmanuelle Polez, Adrien Cassina

Conception graphique : Christine Demoor

ISSN 3097 – 6464

N° CPPAP : 0930 S 08536

Tirage, routage : Imprimerie Rivet, 24 rue Claude-Henri-Gorceix
87022 Limoges Cedex 9



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Le défi est de redonner du sens au vote

À l'approche des élections professionnelles de 2026, Catherine VINCENT, sociologue à l'Institut de Recherches Economiques et Sociales (IRES) analyse les causes de la baisse de participation et les défis auxquels les organisations syndicales sont confrontées.

🕒 Lecture 4'

Les élections professionnelles traversent-elles une crise de participation ?

Oui, incontestablement. Mais cette baisse n'est pas récente. Les résultats syndicaux restent relativement stables depuis 2014 : les principales organisations¹ conservent l'essentiel des suffrages et les agent-es continuent de leur faire confiance pour les défendre.

En revanche, la participation électorale recule fortement. Ce phénomène est souvent attribué à la loi de transformation de la fonction publique de 2019, mais la rupture est plus ancienne. La baisse la plus importante intervient après la réforme de 2010 relative à la rénovation du dialogue social, avec un passage d'environ 70 % de participation à près de 54 % dès le cycle électoral suivant.

Pourquoi cette réforme a-t-elle eu un tel impact ?

Parce qu'elle a profondément modifié la représentation du personnel. Pendant longtemps, les commissions administratives paritaires (CAP) occupaient une place centrale dans la vie professionnelle des agent-es, notamment sur les mutations, les promotions ou les carrières. Lorsque leur rôle a été réduit au profit des comités techniques puis des comités sociaux, une partie du sens du vote s'est perdue. Beaucoup d'agent-es ont eu le sentiment que les nouvelles instances avaient moins d'impact direct sur leur situation professionnelle.

Les nouvelles instances sont-elles inefficaces ?

Elles conservent une utilité réelle. Elles permettent aux organisations syndicales d'accéder à l'information, de porter des revendications et d'interpeller les employeurs publics. Toutefois, les décisions y sont rarement modifiées en profondeur. Dans les faits, les évolutions les plus importantes résultent souvent des mobilisations collectives et du rapport de force construit sur le terrain. Si le vote paraît déconnecté de la capacité à agir concrètement, la participation s'en ressent.

Le vote électronique a-t-il aggravé le phénomène ?

Oui, même s'il n'en est pas la cause principale. La baisse de participation lui est largement antérieure. Toutefois, le vote électronique a fait disparaître un moment collectif important. Le vote physique constituait aussi un temps d'échange, de rencontre et de visibilité syndicale. Le numérique facilite l'accès au vote pour certains, mais peut également créer davantage de distance avec l'acte électoral.

Quels enjeux pour les campagnes électorales de 2026 ?

Le principal enjeu est de démontrer que le vote reste utile. Les organisations syndicales ont déjà adapté leurs campagnes, mais elles doivent continuer à reconstruire un lien de proximité avec les agent-es.

Les questions d'organisation du travail, de charge de travail, de conditions d'exercice, de sens des missions ou encore de reconnaissance professionnelle apparaissent aujourd'hui comme des préoccupations majeures. Ce sont souvent ces sujets concrets qui permettent de recréer de l'engagement.

« Les agent-es votent lorsqu'ils ont le sentiment que leur vote peut être un levier d'action collective. »

Quel regard portez-vous sur le dialogue social actuel ?

La réforme de 2019 reposait notamment sur la réduction du rôle des CAP et sur le développement de la négociation collective. Or les résultats demeurent limités.

Les lignes directrices de gestion ont remplacé des espaces de discussion qui structuraient les parcours professionnels. Dans le même temps, les possibilités de négociation se heurtent souvent à des contraintes budgétaires et à une culture administrative encore très verticale.

À l'approche de 2026, le défi pour les organisations syndicales est donc double : convaincre de l'utilité du vote et démontrer que l'action collective demeure un levier essentiel pour défendre le personnel et améliorer le travail.

1 La CGT, FO et la CFTD ainsi que l'UNSA et la FSU dans la fonction publique d'État.

REPÈRES REVENDICATIFS

Un nouveau cahier revendicatif pour remettre le service public au cœur du débat

À l'approche des élections professionnelles de décembre 2026, l'UFICT-CGT des services publics publie un nouveau cahier revendicatif destiné aux ingénieur-es, cadres, technicien-nes et agent-es de maîtrise (ICTAM) de la Fonction publique territoriale. L'objectif est de nourrir le débat syndical et de porter des propositions face aux défis auxquels sont confrontés les services publics.

🕒 Lecture 4 min.

Pourquoi publier un nouveau cahier revendicatif ?

Pour l'UFICT-CGT, les difficultés rencontrées par les collectivités ne relèvent pas de décisions isolées mais d'un mouvement engagé depuis plusieurs décennies : réduction des moyens, suppression de postes, externalisations, contractualisation et individualisation des rémunérations. Ces évolutions fragilisent les services publics et placent les ICTAM dans des situations souvent contradictoires : maintenir la qualité du service tout en faisant face à des contraintes budgétaires croissantes et à une augmentation de la charge de travail. Le document rappelle une conviction forte : les services publics constituent un investissement indispensable pour garantir l'égalité, la solidarité et la cohésion sociale.

Pourquoi publier un nouveau cahier revendicatif ?

Le document rappelle une conviction forte : les services publics constituent un investissement indispensable pour garantir l'égalité, la solidarité et la cohésion sociale.

Quels enjeux face aux discriminations et à l'extrême droite ?

Le cahier revendicatif alerte sur la progression des idées d'extrême droite et des discours discriminatoires dans la société. Pour l'UFICT-CGT, ces évolutions peuvent avoir des conséquences directes sur les politiques publiques locales et sur l'égalité de traitement des usager-es. Les ICTAM, souvent en responsabilité

dans le recrutement, l'encadrement ou la mise en œuvre des politiques publiques, occupent une place centrale dans la lutte contre les discriminations.

L'organisation revendique notamment le développement de formations spécifiques, le renforcement des dispositifs de prévention et une meilleure protection des agent-es confrontés à des injonctions contraires à l'intérêt général.

Comment préparer les transformations du travail ?

Le document accorde une place importante aux défis climatiques et technologiques. Intelligence artificielle, transition numérique, télétravail ou réchauffement climatique transforment déjà les métiers territoriaux. Pour l'UFICT-CGT, ces évolutions ne doivent pas être subies. Les agent-es doivent pouvoir participer aux choix concernant l'organisation du travail, les outils numériques ou les politiques de transition écologique.

Le cahier revendicatif défend notamment un encadrement renforcé de l'intelligence artificielle, le développement de la sobriété numérique et la création de nouveaux métiers liés à la transition écologique.

Quelles revendications pour les ICTAM ?

Le document formule également des propositions concrètes sur les rémunérations, les retraites, la protection sociale, la reconnaissance des qualifications et la défense du statut de la Fonction publique.

L'UFICT-CGT revendique notamment une revalorisation significative du point d'indice, l'amélioration des droits à la retraite et la fin des dispositifs favorisant la mise en concurrence des agent-es.

Au-delà de ces revendications, l'ambition affichée est de redonner aux ICTAM un véritable pouvoir d'intervention sur leur travail et sur les orientations des collectivités.

À quelques mois de l'ouverture de la campagne des élections professionnelles de 2026, ce cahier revendicatif se veut un outil de débat, de mobilisation et de reconquête du service public pour de l'ensemble de la population.



Sommaire

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION _____	P3
Réhabiliter et défendre les missions de service public : un enjeu central _____	P3
Des agent-es en première ligne, particulièrement les ingénieur-es, cadres, technicien-nes et agent-es de maîtrise (ICTAM) _____	P4
Faire le choix du service public et de l'engagement collectif _____	P4
CHAPITRE 2 - CAPITALISME ET EXTRÊME DROITE _____	P5
1. Un phénomène qui se développe dans tous les champs de la société _____	P5
2. Notre vision alternative _____	P6
3. Les ICTAM de la fonction publique territoriale en première ligne pour construire les revendications et résister ! _____	P6
4. Synthèse _____	P7
CHAPITRE 3 - TRAVAILLER AU FUTUR : RELEVER SIMULTANÉMENT LE DÉFI CLIMATIQUE ET LES BOULEVERSEMENTS TECHNOLOGIQUES _____	P9
1. Le réchauffement climatique : un enjeu central du monde du travail et des services publics de demain _____	P9
2. Numérique, intelligence artificielle et transformation du travail _____	P10
3. Redonner du pouvoir d'agir aux agent-es et aux ICTAM _____	P11
4. La fonction publique territoriale au cœur de la transition écologique et numérique _____	P11
CHAPITRE 4 - FINANCES LOCALES ET EXPERTISE PUBLIQUE : L'URGENCE D'UNE RUPTURE AVEC LE LIBÉRALISME _____	P13
1. L'état de l'austérité : un service public au bord de la rupture _____	P13
2. Pour un service public de proximité : nos visions alternatives _____	P14
3. De l'expertise individuelle à l'action collective _____	P14
4. Synthèse : une urgence démocratique et sociale _____	P15
CHAPITRE 5 - DISCRIMINATIONS SYNDICALES _____	P17
1. Le contexte général _____	P17
2. Les enjeux pour les ICTAM _____	P18
3. Nos revendications _____	P18
4. Synthèse _____	P18
CHAPITRE 6 - RETRAITE ET PROTECTION SOCIALE : REPRENONS LA MAIN SUR NOS COTISATIONS ! _____	P19
1. Le contexte général _____	P19
2. Les enjeux pour les cadres et professions intermédiaires _____	P19
3. Nos revendications _____	P20
4. Synthèse : modèle social « retraites et santé » _____	P20

FICHES THÉMATIQUES

10 fiches pour défendre les ICTAM et renforcer le service public

🕒 Lecture 2 min.

À l'approche des élections professionnelles de 2026, l'UFICT-CGT des services publics met à disposition 10 fiches thématiques consacrées aux enjeux majeurs des ingénieur-es, cadres, technicien-nés et agent-es de maîtrise (ICTAM) de la Fonction publique territoriale.

Rémunération, reconnaissance des qualifications, formation professionnelle, entretiens d'évaluation, responsabilité professionnelle, précarité des contractuel-les, télétravail, intelligence artificielle ou encore égalité professionnelle : ces fiches analysent les évolutions qui transforment les métiers territoriaux et formulent des revendications concrètes.

Au cœur de ces propositions : la défense du statut, la reconnaissance de l'expertise, l'amélioration des carrières et des rémunérations, le développement de la formation, le renforcement des droits collectifs et la lutte contre les discriminations. L'UFICT-CGT y réaffirme une conviction : des agent-es reconnu-es, qualifié-es et disposant de véritables moyens d'agir sont indispen-

sables à un service public de qualité. Ces fiches constituent à la fois des outils d'information, de débat et de mobilisation pour permettre aux ICTAM de faire entendre leurs revendications et de construire collectivement l'avenir de la Fonction publique territoriale.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

La CGT entre en campagne

🕒 Lecture 1 min.

La CGT a officiellement lancé sa campagne pour les élections professionnelles de la Fonction publique, qui se tiendront du 3 au 10 décembre 2026. Réunies le 20 mai dernier en parallèle du Conseil National Fédéral des services publics (CNF), les directions des fédérations des trois versants de la fonction publique (Hospitalière, État et Territoriale) ont partagé le calendrier de déploiement et découvert les outils mis à disposition des syndicats pour gagner le vote CGT. Enjeu majeur du cycle de représentativité, ce scrutin concernera près de 6 millions d'agent-es de la Fonction publique. Avec 20,8 % des suffrages en 2022, la CGT entend

conforter sa première place et faire progresser son audience. Présentée lors du 54^e congrès confédéral de Tours, la campagne s'appuie sur une démarche coordonnée entre les fédérations, les unions départementales et les syndicats. Plateforme numérique, bulletins revendicatifs, affiches, tracts, site internet dédié et relais dans la presse confédérale doivent permettre de porter les exigences de rémunération, d'égalité, de conditions de travail et de défense des services publics.



DES LUTTES EN TERRITOIRES

Pantin : l'UFICT se réinstalle dans le paysage syndical

🕒 Lecture 1'30 min.

Ville de près de 60 000 habitant·es, accolée au 19^e arrondissement de Paris, Pantin est la huitième commune de Seine-Saint-Denis par sa population. Membre du territoire Est Ensemble, elle emploie près de 1800 agent·es, fonctionnaires et contractuel·les.

Depuis la réactivation de la CGT UFICT des territoriaux de Pantin, le 11 décembre 2025, l'activité syndicale s'est intensifiée sur l'ensemble des services avec une volonté affirmée : être au plus près des agent·es et de leurs réalités de travail.


Dans le secteur de la petite enfance, un travail de terrain a été engagé auprès des parents de crèches à travers la diffusion de tracts dénonçant les dysfonctionnements persistants dans l'accueil du jeune enfant. Cette démarche a permis de rendre visibles les difficultés rencontrées au quotidien par les équipes et de porter leurs revendications auprès des familles. Sensibilisés aux conditions de travail des agent·es, les parents ont eux-mêmes lancé une pétition en ligne qui a recueilli, à ce jour, près de 400 signatures.

Parallèlement, des déploiements réguliers sont organisés dans les services afin d'informer les ICTAM sur leurs droits, d'échanger sur leurs conditions de travail et de recueillir les remontées relatives aux situations problématiques rencontrées sur le terrain.

L'UFICT-CGT de Pantin organise également des heures mensuelles d'information syndicale ainsi que des assemblées générales dans les secteurs qu'elle représente, afin de construire collectivement les revendications et les mobilisations nécessaires.

Deux questionnaires consacrés aux conditions de travail et à la précarité des contrats ont par ailleurs été élaborés et diffusés lors de la journée de présentation des prestations du Comité d'Action Sociale et Culturelle (CASC). À cette occasion, un barnum syndical a permis de nombreux

Des déploiements réguliers sont organisés dans les services afin d'informer les ICTAM.



échanges directs avec les agents et agent·es et suscité un réel intérêt pour l'activité de l'organisation, se traduisant notamment par plusieurs demandes d'adhésion.

Toutes ces initiatives sont menées en lien étroit avec le syndicat Ouvriers/ Employés CGT des territoriaux de Pantin. Elles participent d'une même ambition : renforcer la présence syndicale dans les services, défendre les droits des agent·es et améliorer durablement leurs conditions de travail.

Le nouveau sociomètre de l'UFICT-CGT des services publics

Stop au temps de travail invisible des ICTAM



Stop au temps de travail invisible : pour la santé, une rémunération juste et la création de postes !

ufict@fdsp.cgt.fr



de l'initiative des cheminots, cet outil permet de mesurer le temps de travail réellement effectué au-delà des horaires prévus et de rendre visible un surengagement souvent ignoré. Selon le baromètre Viavoice/UGICT, les ICTAM travaillent en moyenne 44,5 heures par semaine.

Le sociomètre compare le temps de travail théorique au temps réellement réalisé et traduit les dépassements en journées de travail offertes à l'employeur ainsi qu'en date symbolique à partir de laquelle l'agent travaille gratuitement. Au-delà du constat individuel, il met en évidence le manque d'effectifs et permet d'estimer les postes supplémentaires nécessaires.

Pour l'UFICT-CGT, cet outil est un levier pour défendre la santé au travail, obtenir la reconnaissance et la compensation des heures effectuées, et revendiquer les créations d'emplois indispensables au bon fonctionnement des services publics.

Stop au travail non rémunéré !
Le sociomètre du temps de travail invisible

Temps de travail hebdomadaire	35 heures (7h/jour)	37 heures 30 (7h30/jour)	39 heures (7h48/jour)	44h30 (8h54/jour)	47h15 (9h27/jour)	50h (10h/jour)
Temps de travail effectif journalier moyen	7h	7h48	8h54	9h27	10h	11h30
Dépassement équivalent en Journées de Service	0	16 jours	29 jours	60 jours	67 jours	90 jours
En fin d'année, j'aurais travaillé gratuitement depuis le :	/	9 décembre	20 novembre	6 octobre	27 septembre	27 août

L'UFICT-CGT met à disposition un sociomètre destiné aux ingénieur-es, cadres, technicien-n-es, agent-es de maîtrise, fonctionnaires et contractuel-les de la Fonction publique territoriale. Inspiré

L'AFFICHE DE CAMPAGNE UFICT-CGT DES SERVICES PUBLICS

Donnons du sens à nos responsabilités !

Je vote **cgt**



A télécharger ici



REPÈRES

Écologie : travailler au futur

Alors que les effets du dérèglement climatique s'intensifient, l'UFICT-CGT s'inquiète des remises en cause croissantes des normes environnementales, du recul de certaines politiques publiques de transition et de la multiplication des discours opposant écologie et justice sociale. En France, les débats autour de la loi Duplomb illustrent cette tendance à affaiblir des avancées environnementales au nom de la compétitivité économique.

L'UFICT-CGT souligne également la nécessité de protéger les lanceurs et lanceuses d'alerte. La mise en examen de Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, après son soutien à une salariée dénonçant des pollutions aux PFAS chez Téfal, pose la question de la liberté syndicale et du droit d'alerte environnemental. La transition écologique doit s'appuyer sur des services publics renforcés, l'intégration des enjeux environnementaux dans toutes les politiques territoriales, l'adaptation des conditions de travail aux réalités climatiques et le développement de nouveaux métiers. L'UFICT-CGT défend une transition écologique porteuse de progrès social, de démocratie et d'intérêt général.

Égalité professionnelle : passer des discours aux actes

À l'heure où la France doit transposer la directive européenne sur la transparence salariale, l'UFICT-CGT rappelle que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes demeure un enjeu majeur dans la Fonction publique territoriale. Écarts de rémunération, déroulements de carrière moins favorables, accès inégal aux responsabilités, temps partiels subis ou encore violences sexistes et sexuelles continuent de pénaliser les agentes.

Les ingénieures, cadres, techniciennes et agentes de maîtrise sont particulièrement concernées. L'UFICT-CGT revendique la transparence des rémunérations et des régimes indemnitaires, la suppression des écarts de salaire, un meilleur accès des femmes aux postes à responsabilité, le renforcement des dispositifs de prévention des violences sexistes et sexuelles ainsi que des moyens accrus pour les représentant·es du personnel. L'égalité réelle ne se décrète pas : elle se construit par des droits nouveaux et des politiques volontaristes.

Services publics, démocratie et libertés syndicales

À la suite des élections municipales de mars 2026, l'UFICT-CGT alerte sur les risques que fait peser la progression de l'extrême droite sur les services publics locaux, les droits des agent·es et l'égalité d'accès aux droits. Dans plusieurs collectivités dirigées par l'extrême droite, des atteintes aux libertés syndicales, des pressions sur les agent·es personnels, des restrictions des moyens accordés aux organisations syndicales ou encore des politiques discriminatoires à l'égard de certaines catégories de population ont déjà été dénoncées.

Face à ces dérives, l'UFICT-CGT réaffirme son attachement aux valeurs d'égalité, de solidarité et d'universalité qui fondent le service public. Pour les ingénieur·es, cadres, technicien·nes et agent·es de maîtrise, l'enjeu est aussi professionnel : garantir l'égalité de traitement des usager·es, préserver l'indépendance des agent·es publics et résister aux injonctions contraires à l'intérêt général. L'organisation revendique le renforcement des droits collectifs, du droit d'alerte, du devoir de désobéissance face aux décisions illégales ou discriminatoires, ainsi que des garanties statutaires protégeant les personnels et les libertés syndicales. Retrouvez l'intégralité des revendications de l'UFICT-CGT des services publics dans ses Repères revendicatifs.

L'UFICT-CGT des services publics

Rejoignez-nous !



L'UFICT-CGT des services publics incarne un syndicalisme spécifique dédié aux ingénieur·es, cadres, technicien·nes et agent·es de maîtrise (ICTAM) de la fonction publique territoriale et des établissements publics locaux. Présente sur tout le territoire, l'UFICT-CGT des services publics est organisée en syndicats spécifiques, en sections ou en collectifs. Elle

offre un espace de démocratie et d'expression pour celles et ceux qui refusent de voir leur métier dévoyé par des logiques purement comptables. Au sein de la fédération CGT des services publics, elle porte des revendications essentielles telles que l'égalité professionnelle femmes-hommes, la transition écologique, la lutte contre l'extrême droite ou encore le déploiement démocratique et maîtrisé de l'IA...

Pour recevoir toutes nos actualités, inscrivez-vous à notre infolettre

<https://ufict-servicespublics-cgt.fr/>

Union fédérale des Ingénieur·es, Cadres, Technicien·nes et Agent·es de Maîtrise

263, rue de Paris | Case 547-1 | 93155 MONTREUIL CEDEX

Tél. 01 55 82 80 00

